

Janvier 2016

*“Ce que tu veux faire pour moi, si tu le fais sans moi, tu risques de le faire contre moi”*

Mémoire de la Table de concertation Duberger-Les Saules dans le cadre de la consultation du METSS sur le renouvellement du plan d'action Solidarité et exclusion sociale



**Table de concertation  
Duberger-Les Saules**

## ○ Une volonté collective de s’inscrire dans le développement

Dans son appel à contribution, concernant le renouvellement du plan d’action gouvernemental sur la solidarité et l’exclusion sociale, le ministre Sam Hamad soutenait la nécessaire responsabilité collective et l’importance d’associer l’ensemble des acteurs concernés à la démarche. Travaillant quotidiennement et sans relâche à faire de notre communauté, un espace collectif, inclusif, porteur et générateur de solidarité, d’entraide et de développement, il nous est apparu important de contribuer à la réflexion et de faire valoir le regard de proximité sur les enjeux actuels, et ce, qu’ils soient liés aux conditions de vie des citoyens ou aux conditions d’exercices des groupes et acteurs qui les accompagnent et les soutiennent.

## ○ À propos de la Table de concertation Duberger-Les Saules

La Table de concertation Duberger-Les Saules tire ses origines des travaux collectifs des groupes du quartier sur les questions de sécurité alimentaire et de logement des familles. D’abord rassemblés sous le nom de *Table de concertation Famille de Duberger-Les Saules*, les acteurs ont progressivement élargi leur mandat afin d’accueillir, dans une démarche concertée et cohérente, les différents chantiers et projets liés au développement social. C’est dans les suites du projet *Impliqué(e)s pour améliorer notre quartier* (IMPAQ)<sup>1</sup> qu’en 2009, la Table amorce une démarche afin de se structurer dans une « approche territoriale intégrée (ATI) » qui, progressivement, permettra l’élargissement de l’adhésion et l’accueil de nouveaux partenaires d’action, dont notamment, en provenance des milieux institutionnels et politiques. C’est donc en septembre 2010 que les partenaires abandonnent l’appellation « famille » et adopte la dénomination *Table de concertation Duberger-Les Saules*, accueillant ainsi et de façon intégrée, des préoccupations sociales telles que la santé et le développement de saines habitudes de vie, l’accueil et l’intégration des immigrants, l’éducation, la famille et la petite-enfance, la sécurité alimentaire, le logement social, etc.

Aujourd’hui, la Table compte une trentaine de membres provenant de milieux communautaires, institutionnels et politiques, mais aussi plusieurs citoyens engagés qui participent activement aux travaux du collectif.

---

<sup>1</sup> 2002- Projet soutenu par l’Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale, visant le développement de lieux de concertation ancrés dans les quartiers.

### o **Ce qui nous interpelle et notre niveau d'action**

Engagés dans une démarche collective de planification et de soutien à l'action territoriale intégrée, nos préoccupations et la plupart de nos actions vont d'emblée, vers les populations vulnérables de notre territoire, vers les stratégies permettant l'autonomisation et la prise en charge du développement des populations par celles-là mêmes qui « vivent le territoire ». Bien qu'interpelés par les différents éléments structurels et politiques *sine qua non* au soutien des plus vulnérables, nous ne pouvons que constater que l'action à notre portée, celle sur laquelle nous pouvons agir à notre niveau, est de limiter les impacts de la pauvreté dans la communauté elle-même, en soutenant nos réseaux d'entraide, en développant des solutions adaptées et innovantes et en coordonnant adéquatement et collectivement, le développement de nos filets de sécurité, entre-maillés de chacune de nos expertises. La « Lutte à la pauvreté » quant à elle, relève de structures, de politiques et de leviers d'ordre plus macro, sur lesquels notre pouvoir d'agir se voit plus limité dans sa portée. Les éléments qui seront abordés dans ce mémoire témoignent de cet angle de préhension que nous avons, à notre niveau local.

### o **Démarche retenue**

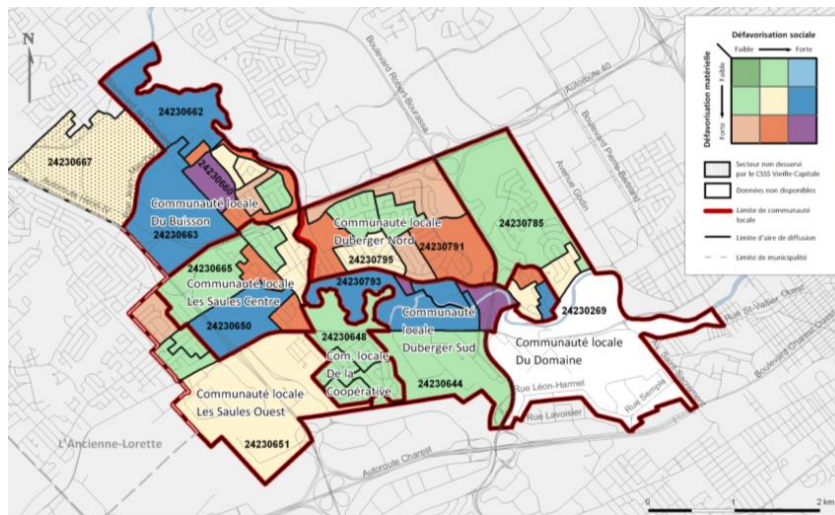
Compte tenu des délais impartis et du niveau d'action qui nous est propre, nous avons choisi de retenir la démarche suggérée par le Ministère dans son *Appel à mémoires*, mais en ne retenant que deux des cinq orientations, afin de concentrer nos efforts sur les éléments les plus pertinents et probants, liés à notre action et à notre territoire.

Durant les dernières semaines de 2015, nous nous sommes individuellement appropriés l'historique des plans d'action précédents de même que les pistes d'enjeux suggérées par la démarche. Le 15 décembre 2015, nous nous rencontrons afin de réaliser un exercice collectif de priorisation des enjeux et d'identification des éléments à mettre de l'avant dans cette réflexion concertée. Le présent document est donc le fruit d'un exercice collectif des acteurs de Duberger-Les Saules et se compose des éléments suivants : un bref portrait de notre territoire, les postures fortes ayant fait l'objet de consensus au sein de la Table de même qu'un compte rendu de l'exercice de priorisation réalisé quant aux orientations 1 et 4.

## I. Portrait du quartier

Quelques données :

Avec ses 25 000 habitants, le quartier Duberger-Les Saules est le deuxième quartier le plus peuplé de Québec. C'est un quartier à vocation résidentielle, commerciale et industrielle. Étendu et morcelé, il est bordé par de grands boulevards et autoroutes, des Parcs industriels et est traversé par trois rivières. Plusieurs de ses sous-secteurs révèlent un fort taux de défavorisation, et ce, tant sur le plan économique que social. La carte suivante<sup>2</sup> illustre la répartition selon l'indice *Pampalon-Raymond*, qui compile les indicateurs suivants : emplois, diplôme d'études secondaires, revenus moyens, personnes vivant seules, statut marital et familles monoparentales.



Une proportion de 34,3 % de la population n'est pas en emploi, 20,1 % n'ont pas de diplôme d'études secondaires et le revenu moyen y est de 27 942 \$, ce qui représente un écart négatif de 5 180 \$ sur le revenu moyen observé sur le territoire de l'ancien CSSS de la Vieille-Capitale<sup>3</sup>. On y retrouve 13,7 % des personnes qui vivent seules, 22,2 % sont séparées, divorcées ou veuves et un taux de 17,4 % de familles monoparentales.

À ces données, ajoutons que le quartier accueille de plus en plus de personnes issues de l'immigration récente (moins de 5 ans) et notamment de jeunes familles.

<sup>2</sup> Table de concertation Duberger-Les Saules, *Portrait du quartier Duberger-Les Saules, Pour penser ensemble un quartier solidaire* (Québec, avril 2014), p.28

<sup>3</sup> Ibid, p.28

## II. Postures fortes de positionnement retenues par la TCDLS

La lutte à la pauvreté est une question d'ordre « macro », structurel et politique. Les moyens que nous avons, à l'échelle locale, sont limités. Nous pouvons certes, nous prononcer et joindre nos voix à celles des autres communautés, pour faire valoir les nécessaires gestes de solidarité collective, pour revendiquer une meilleure redistribution des richesses par le biais de politiques inclusives, porteuses et génératrices de développement et de soutien pour tous. Toutefois, notre portée concrète, ce sur quoi nous avons une prise réelle, issue d'une expertise de proximité, est d'agir pour limiter les impacts de cette pauvreté en favorisant l'accueil, l'inclusion et en soutenant le développement d'initiatives participatives et solidaires, renforçant notre tissu social, développant notre milieu dans le maillage des visages et des cultures et dans l'accueil de la diversité.

Concernant le renouvellement du plan d'action Solidarité et inclusion sociale, certains enjeux centraux et incontournables ont émergé et ont fait consensus lors de nos discussions :

- Maintien aux démarches de développement des communautés de type ATI ;
- Soutien aux OBNL, acteurs de l'action de proximité ;
- Approche d'*empowerment* , individuel et collectif ;
- Approches visant à briser l'isolement et favoriser la participation ;
- Renforcement des stratégies de prévention ;
- Favoriser l'arrimage et le soutien des initiatives par les institutions publiques locales.

- **Pour un maintien du soutien au modèle ATI**

Il y a de cela six ans, dans la foulée des travaux initiés par le Plan de lutte à la pauvreté, notre table de concertation choisissait d'adopter un mode de planification et de fonctionnement selon une approche territoriale intégrée. Ses mandats et façons de faire se sont progressivement modifiés et ce faisant, plusieurs partenaires autrefois absents de nos travaux se sont joints à la démarche. Nous avons su développer une réelle solidarité collective autour d'un plan de développement du quartier. Nous sommes très fiers du chemin parcouru, des travaux accomplis et des initiatives porteuses que ces derniers ont fait naître. Tout ce travail a été réalisé grâce aux énergies et expertises de chacun, mais aussi, grâce au nécessaire soutien de ressources de coordination et d'aide au développement qui nous ont permis de mailler nos forces et visions et développer un travail synergique qui propulse et décuple l'action individuelle. Dans son rapport *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la*

*pauvreté et l'exclusion sociale, 2002-2013*<sup>4</sup>, le ministre Sam Hamad nous rappelle que les travaux d'évaluation font ressortir quatre conditions de réussite à l'action territoriale dans la lutte à la pauvreté et que la valeur ajoutée de l'ATI s'avère indéniable :

*« L'analyse fait ressortir quatre conditions de réussite : la présence d'une instance locale de concertation, une autorité forte, l'accès aux ressources et la mobilisation des citoyens concernés. Il se dégage des résultats que la présence d'une instance locale de concertation constitue une valeur ajoutée par ses rôles dans la construction de la concertation et dans sa capacité de mobiliser les communautés, et permet l'émergence et la réalisation de projets basés sur les réalités des milieux. .... L'ATI est une constituante majeure dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Sa transversalité permet de favoriser la coordination de l'ensemble des services offerts. La valeur ajoutée de l'ATI s'observe dans l'évolution des façons de faire : vision globale, volonté de travailler ensemble, effet de levier, cohérence des interventions, sentiment de responsabilité collective, etc. »<sup>5</sup>*

Ce modèle a fait ses preuves et notre action collective doit être maintenue. Le gouvernement doit bonifier son investissement dans ces démarches, notamment, en en soutenant financièrement le fonctionnement et la coordination des efforts. L'apport d'une ressource permet la synergie des forces, la cohérence des actions de même que la pluralité des points de vue et expertises, gage de l'ancrage des actions dans les besoins réels de la communauté.

- **Pour un soutien aux OBNL, acteurs de l'action de proximité**

Planifier, développer, innover, c'est ce que nous faisons et le faisons bien, de par notre travail collectif. Toutefois, il faut permettre aux organisations de la base un fonctionnement adéquat, qui leur donne la capacité de réaliser leur mission, de rejoindre les populations vulnérables, et ce, dans une approche de proximité et de globalité des besoins énoncés. La réalité quotidienne du fonctionnement de ces organisations est éprouvante. Un temps important est consacré à la recherche de financement et à la reddition de compte. Qui plus est, les sources de financement qui leur sont accessibles sont majoritairement de type « projet », généralement ponctuel et ciblé sur des clientèles précises. Ce mode de fonctionnement oblige les groupes à segmenter leurs approches, à multiplier les démarches et à investir de plus en plus de temps et d'argent dans les sphères de gestion au détriment de l'action. Les organismes de l'action communautaire autonome ont un apport important dans le développement et le déploiement de solutions novatrices et adaptées aux différents contextes des communautés et populations. Leur travail de proximité et leur gouvernance citoyenne permettent une lecture juste et des actions arrimées aux besoins locaux. Augmenter leur financement de base à la mission, c'est leur permettre de mieux soutenir leurs

---

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2002-2013*, Rapport du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en vertu de l'article 58 de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Québec novembre 2014), 141 pages.

<sup>5</sup> *IBID*, p.27

populations en offrant des solutions qui tiennent compte des besoins actuels, mais dans une optique de développement et de la prise en charge. C'est leur permettre d'investir temps et énergie dans l'action collective et concertée et dans l'innovation au profit de la communauté. C'est offrir une alternative aux cycles de l'aide de première nécessité en favorisant une prise en charge et un développement dans les collectivités locales. Nous croyons donc qu'un important réinvestissement dans les mécanismes de soutien à l'action communautaire autonome est impératif afin de permettre que l'investissement des acteurs de proximité soit fait au profit de l'action et du développement des populations plutôt que de la gestion de multiples programmes, malheureusement, souvent éphémères et peu structurants à long terme pour les communautés.

- **Pour une approche « d'empowerment » individuel et collectif**

Nous le disions plus haut, bien que la solidarité s'exprime souvent par une aide de dernier recours pour les besoins de base, bien que cette aide soit nécessaire et incontournable, nous croyons à une approche globale qui permet non seulement d'apaiser les difficultés vécues, mais surtout, de construire « avec les populations, pour les populations ». Nous croyons à une approche d'empowerment individuel et collectif, qui favorise le développement et l'augmentation du pouvoir d'agir des individus et des communautés, sur les difficultés mêmes qu'ils éprouvent et sur les obstacles qu'ils rencontrent. Nous croyons que la pérennité des changements passe par un développement participatif, et ce, tant pour les individus que pour la communauté. Nous réfutons les approches prescriptives normatives mur-à-mur et privilégions celles qui permettent une appropriation, une idéation et une mise en œuvre participative, pour et par les communautés et les individus qui les composent. Ces approches demandent temps et accompagnement, mais portent leurs fruits dans la durabilité des changements et solutions retenues.

- **Pour une approche visant à briser l'isolement et favoriser la participation :**

Cet élément interpelle à la fois la participation au développement, mais aussi à la vie active et aux activités et actions de la communauté. Pour des raisons financières, géographiques, de conciliation famille-travail ou simplement, de confiance en leurs capacités de contribution, plusieurs se voient encore exclus des opportunités que peuvent leur offrir le milieu et se voient ainsi privés d'occasions de recourir aux ressources ou de contribuer à celles-ci. Dans une perspective d'équité, il apparaît essentiel de développer et de soutenir adéquatement, des mesures permettant de lever les obstacles à ces participations. Qu'il s'agisse de développer des ressources de transport collectif ou de rapprocher les services, de soutenir des mesures de faibles coûts ciblés ou d'inclure des stratégies d'accompagnement, nous devons développer et soutenir l'action en fonction d'une participation qui vise l'inclusion.

En cohérence avec nos stratégies visant un *empowerment* individuel et collectif, nous souhaitons pouvoir renforcer nos approches soutenant la participation pleine et entière des individus à la structuration des actions. Nous reconnaissons l'indéniable plus-value et la valeur de la contribution citoyenne à l'ancrage et à l'adéquation des actions déployées.

- **Pour un renforcement des stratégies de prévention**

Agir tôt et en amont des problématiques est une des clés de notre vision de développement et de lutte à la pauvreté. Offrir des milieux stimulants, inclusifs, en proposant des environnements favorables au développement et à l'inclusion de tous les enfants, mais aussi à l'épanouissement de l'ensemble de la population, permet d'ancrer le changement dans une spirale ascendante d'augmentation du niveau et de la qualité de vie. Nous souhaitons pouvoir nous inscrire comme levier de développement de la collectivité, en soutenant des initiatives qui favorisent des environnements éducatifs, de loisir, de travail et de vie sains et qui permettent de propulser les individus en leur offrant à la fois un large filet de sécurité, mais aussi certaines occasions d'intervention lorsque les obstacles surviennent. Pour ce faire, le développement d'environnements favorables dans les différentes sphères -- Éducation-Saines Habitude de vie-habitation etc. – doit être complété de différents moyens de dépistages et d'interventions précoces, aussi près que possible de l'apparition d'une problématique ou d'une carence.

- **Pour favoriser l'arrimage et le soutien des initiatives par les institutions publiques locales.**

Développer un filet de sécurité social et inclusif, construire collectivement et par une vision ancrée dans l'expertise locale ne se fait pas seul et sans moyens. Bien que certaines organisations publiques délèguent des représentants pour participer à nos travaux, nous croyons qu'un effort additionnel, une direction et des moyens concrets devraient être donnés à ces grandes institutions, Commissions scolaires, Centres intégrés de santé et services sociaux, Centres Local D'Emploi et Villes pour qu'elles puissent contribuer de manière plus soutenue. Ces organisations devraient se voir confier des mandats clairs d'appuis aux initiatives concertées du milieu, assortis de mesures et de ressources dédiées permettant d'agir dans les projets collectifs structurants.



### III. Compte rendu de l'exercice de priorisation

#### **Orientation 1: Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes.**

\*L'exercice de priorisation a été réalisé par les membres. Les énoncés précédés d'un \* ont été ajoutés ou modifiés. Les pratiques porteuses reliées à chacun des énoncés sont décrites à la section suivante.

##### **1. Accès à des services éducatifs de qualité dès la petite enfance pour les familles à faible revenu, par exemple (*mais pas exclusivement*), les familles ayant un enfant handicapé.**

Nous croyons fermement que l'éducation est à la base d'une société où chacun peut s'épanouir et contribuer. Des services de qualité, pour tous, sont essentiels. En ce sens, la qualité, mais aussi l'accessibilité, financière et géographique, doit être assurée.

*\*Exemple de pratique porteuse à maintenir et bonifier : Place protocole.*

##### **2. \*Dépistage et prévention pour permettre « L'agir tôt » et le meilleur départ dans la vie.**

Offrir une éducation de qualité à l'ensemble de la population, c'est aussi permettre le dépistage et offrir des services adaptés selon les besoins. Agir tôt est rentable socialement, mais aussi économiquement. Nous croyons qu'un accompagnement plus soutenu, en amont des pièges de la marginalisation et de l'exclusion, permet de maintenir nos jeunes et nos familles dans un cycle actif de développement et de participation.

*\*Exemple de pratique porteuse à maintenir et bonifier : Pour l'enfance j'y vais, j'avance (PLJJ)*

##### **3. \*Soutenir les organisations et les initiatives permettant « L'agir tôt ».**

Afin de permettre un accompagnement préventif de proximité et de qualité, il est impératif de rehausser le soutien aux organisations qui portent des actions visant à soutenir les jeunes et les familles, dans le développement et le maintien de saines habitudes de vie, de persévérance scolaire et qui œuvrent auprès des enfants pour soutenir un développement global et optimal. Ces organisations, par leur enracinement et leur gouvernance citoyenne, sont les mieux placées pour accompagner et soutenir les initiatives et actions adaptées aux populations de notre territoire.

**4. \*Soutenir les initiatives permettant d'établir de réels partenariats avec les familles, dans une perspective d'empowerment.**

« *Ce que tu veux faire pour moi, si tu le fais sans moi, tu risques de le faire contre moi...* ». Ce proverbe africain rappelle l'importance des démarches participatives et du développement de partenariats réels avec les principaux intéressés. Nous croyons qu'en associant les familles aux actions, en les soutenant dans le développement de leur plein potentiel, elles pourront non seulement nourrir l'action collective, mais aussi maintenir leur position de premiers acteurs dans le développement de leurs enfants et l'accompagnement de leurs proches.

*\*Exemple de pratique porteuse à maintenir et bonifier : Agente de proximité (PLJJ)*

**5. \*Soutenir les initiatives de soutien à la conciliation « famille-travail »**

Offrir un milieu de plein développement pour tous passe par le soutien de mesures facilitant la conciliation « famille-travail ». Pour que les jeunes familles puissent à la fois s'épanouir et contribuer à la collectivité, nous devons soutenir les parents dans l'arrimage de leurs doubles rôles.

**6. \*Persévérance scolaire pour les jeunes issus de milieux défavorisés, en incluant les mesures préventives et de stimulation précoce.**

Nous reconnaissons l'obtention d'un premier diplôme qualifiant comme la clé d'une intégration sociale et professionnelle réussie. Mais pour ce faire, plusieurs de nos jeunes auront besoin d'être épaulés, et ce, dès leur plus jeune âge et par toute une communauté et dans une perspective de complémentarité. Les actions préventives de soutien et de dépistage doivent pouvoir s'amorcer avant même l'entrée à l'école, dans les CPE et dans les organismes familles, afin de pouvoir stimuler le goût d'apprendre et éviter les situations d'échecs répétés qui mèneraient à un désengagement. Les mesures d'accompagnement telles que l'aide aux devoirs et la création de projets permettant le développement du sentiment d'appartenance doivent être soutenues, mais réalisées dans une perspective d'empowerment, cherchant à outiller les jeunes vers une prise en charge et un investissement dans leur propre cheminement, acteurs de leur devenir.

**7. \*Accès à des moyens de transport collectifs adaptés aux réalités des ménages à faible revenu et tenant compte des besoins des aînés et des personnes handicapées et des familles.**

Notre territoire est étendu et n'est pas desservi de manière optimale par les transports en commun. Bien qu'un bon nombre de ressources de soutien, services de santé ou ressources communautaires soient offerts aux populations vulnérables, celles-ci ne sont

pas toujours à même de les fréquenter en raison de l'accessibilité géographique. Quelques initiatives ont été expérimentées sur le territoire, dont le minibus communautaire, mais ces dernières gagneraient à être bonifiées, et ce, en complémentarité avec un ajustement de l'offre de service du réseau de transport de la capitale (RTC).

*\*Exemple de pratique porteuse à maintenir et bonifier : Minibus communautaire*

## **8. \*Soutenir les actions qui permettent de favoriser la participation aux activités et actions déployées.**

Nous le mentionnions plus haut, l'accessibilité géographique constitue souvent un enjeu pour les populations vulnérables. Il en va de même pour l'accessibilité financière à la participation. Même des coûts réduits constituent souvent un obstacle majeur. Des solutions structurelles et un soutien financier doivent être envisagés pour contourner ces obstacles. Mais au-delà des transports et de la question financière, il y a aussi la question de la participation active aux processus et instances de gouvernance, déterminant le quotidien et l'avenir du quartier. Des actions d'accompagnement et de soutien à la participation citoyenne, dans une perspective inclusive d'*empowerment* devraient être déployées et soutenues.

*\*Exemple de pratique porteuse à maintenir et bonifier : Forums citoyens*

## **9. Utilisation de la culture et des loisirs pour favoriser l'inclusion des groupes marginalisés**

L'accès à la culture et aux loisirs est essentiel pour permettre le maillage et l'ouverture à l'autre. Sur notre territoire, quelques initiatives pour en favoriser l'accès ont cours, notamment en ce qui a trait aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, mais des efforts restent à faire en ce qui concerne les aînés, les immigrants et plus largement, les populations vivant avec un faible revenu. De plus, nous constatons que, bien qu'une offre importante soit faite pour les enfants, peu d'opportunités se présentent au segment 15-25 ans.

## **10. Formation de base pour les adultes (lire, écrire, compter, utiliser un ordinateur)**

La formation de base constitue la clé de voute d'une intégration et d'une participation active à la société. Une attention devrait être portée sur la participation et sur les mesures favorisant l'accès aux ressources du quartier.

## **11. Réduction des obstacles à la participation à une formation tout au long de la vie, y compris pour les travailleuses et travailleurs atypiques et indépendants.**

Tout comme la formation de base, la formation continue et tout au long de la vie constitue un levier essentiel de participation, d'intégration et de maintien dans la vie active. Malheureusement, les occasions de formation ne sont souvent offertes qu'aux travailleurs déjà qualifiés et employés par des organisations structurées. Il importe de trouver des leviers permettant aux travailleurs atypiques et indépendants, mais aussi « aux petits salariés », de pouvoir accéder à un développement, personnel et professionnel, et ainsi maintenir et améliorer leurs conditions de vie. Malgré le peu de ressources directes présentes sur notre territoire, quelques projets porteurs, permettant de soutenir les citoyens vers les ressources situées à l'extérieur du quartier, ont actuellement cours et mériteraient d'être soutenus et bonifiés.

*\*Exemples de pratiques porteuses à maintenir et bonifier : Chainon du quartier*

### **Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société**

#### **Exercice de priorisation et d'ajout des enjeux liés à l'orientation**

\*L'exercice de priorisation a été réalisé par les membres. Les énoncés précédés d'un \* ont été ajoutés ou modifiés. Les pratiques porteuses reliées à chacun des énoncés sont décrites à la section suivante.

#### **Mobilisation en vue de la réduction de la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale et de l'élimination des préjugés à leur égard**

Nous croyons que la mobilisation contre la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté est une condition essentielle au développement d'une société inclusive. Toutefois, c'est à travers un ensemble d'actions et de mesures, dont celles identifiées ci-dessous, que nous arriverons à contrer les préjugés et à favoriser l'engagement de la société. Nous plaçons donc cet énoncé en tête de liste, chapeautant l'ensemble des enjeux proposés.

##### **1. Soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation**

La revitalisation des milieux de vie passe par un rapport et un regard au territoire vécu. La démarche ATI entreprise dans notre milieu, a su solidariser les acteurs et les amener à penser globalement et en synergie, les actions à être déployées. En proximité et en association avec les citoyens, des démarches de portraits et de priorisations ont guidé

l'émergence d'une nouvelle compréhension et la mise en place d'initiatives porteuses pour et par la communauté. Le soutien à ces démarches doit être maintenu et le développement de leviers d'actions bonifié. À l'image de l'écosystème de notre société, avec ses relations et ses inter influences sur chacune des sphères, la planification et l'idéation du développement doivent être réalisées en collectif, dans ce rapport au territoire vécu. L'intégration de l'approche territoriale intégrée dans nos pratiques a permis de bonifier notre action et notre regard, les faisant passer d'un mode collaboratif et informatif à une réelle dynamique participative et collective de développement de la communauté.

## **2. \*Soutien aux organismes communautaires, aux services de première ligne.**

Pour qu'un réel travail de proximité puisse se réaliser et permettre non seulement, d'offrir le soutien et l'aide de première nécessité, mais aussi, le développement d'un milieu de vie stimulant et inclusif, des actions, mais aussi des organisations doivent être supportées. Les groupes communautaires de base, avec leurs structures de gouvernance citoyennes permettent de soutenir une action de proximité ancrée dans une lecture fine et incarnée dans la réalité quotidienne des populations locales. Riches de cette lecture et de la participation de la collectivité, ils sont à même de proposer des solutions d'innovations collées aux besoins réels des communautés. Mais pour ce faire, ils doivent pouvoir soutenir un certain niveau d'actions autonomes que leurs financements actuels ne leur permettent que trop peu. Nous croyons qu'un réinvestissement dans le financement à l'action communautaire autonome est impératif afin de permettre, oui des services de proximité aux populations vulnérables, mais surtout, un renouvellement des stratégies de revitalisation adaptées au territoire vécu, à ses populations en mouvement.

## **3. Amélioration de la participation sociale des personnes en situation de pauvreté à leurs milieux de vie (travail, école, communauté, sports, loisirs, technologie de l'information et des communications, etc.)**

La question de la participation sociale est centrale dans notre action. Nous souhaitons que les transformations et le développement se fassent par et pour les citoyens. Il en va de même pour les autres sphères de vie de nos populations. Pour les personnes en situation de vulnérabilité, les obstacles sont souvent grands. Ils sont de natures structurelles, mais aussi fonctionnelles et personnelles. En effet, toutes les structures ne sont pas adaptées et ouvertes à une participation diversifiée. De plus, il est souvent difficile pour les populations plus vulnérables, de reconnaître la « valeur » de leur propre contribution ou de trouver les bonnes stratégies et de se faire confiance. Nos organisations, guidées par des approches d'*empowerment*, permettent une familiarisation et une appropriation des dynamiques de participation dans des milieux

plus sécurisants. Ultiment, ces habiletés développées se transposent et permettent une participation active dans d'autres sphères de vie.

**4. Soutien à l'insertion professionnelle des personnes présentant des problèmes d'intégration en emploi au sein des entreprises et contribution de ces dernières à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - ET - Contribution des entreprises, dont celles de l'économie sociale, à l'inclusion sociale en favorisant l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.**

Ces deux derniers enjeux sont assez proches et pourraient être fusionnés. En effet, l'économie sociale est un secteur d'emploi contributif et ne devrait pas être stigmatisée dans une catégorie à part. Ceci étant, nous reconnaissons l'insertion et l'intégration professionnelles comme des vecteurs de première importance dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et saluons la volonté affirmée d'y associer l'entreprise d'une manière active.

## **IV. Pratiques porteuses à maintenir et à développer**

### **Place protocole**

La *Place protocole* est une entente entre le CPE et le CIUSSSVC afin de répondre, en priorité, à une clientèle provenant de milieux défavorisés et/ou identifiés à risque. La priorisation des places via la *Place protocole* est un atout important pour les enfants et leur famille. Pour ce faire, 5 % des places sont réservées pour répondre rapidement au besoin et offrir un accompagnement éducatif pouvant assurer le développement optimal de l'enfant. Tout au long de leur séjour dans nos centres, les familles profitent du soutien de l'ensemble des intervenants au dossier de l'enfant, assurant ainsi le partenariat et l'harmonisation des interventions. Ce soutien peut prendre différentes formes par le biais de tables multidisciplinaires, de plans d'interventions concertées, rencontres individuelles.

### **Chaînon du quartier**

Le Chaînon du quartier est un projet d'agent de milieu qui est présent dans les secteurs défavorisés du quartier de Duberger-Les Saules pour initier une approche de proximité auprès des personnes en situation de pauvreté. Il est source de références et d'informations, d'aide et de soutien dans le quartier. Il accompagne les personnes aidées vers les ressources appropriées en réponse à leurs besoins.

### **Pour l'enfance j'y vais, j'avance (PLJJ)**

Le Projet « Pour l'Enfance, j'y vais, j'avance » permet aux partenaires du quartier de se concerter afin de favoriser le mieux-être des familles ayant des enfants 0-5 ans. Ces actions permettent aux organismes du quartier de mettre en place des activités/services répondant aux besoins de la clientèle et ainsi, d'avoir des impacts importants dans le quartier.

### **Agent de proximité (PLJJ)**

L'agente de liaison et de mobilisation pour les familles ayant des enfants 0-5 ans est l'une des actions du Projet *Pour l'Enfance, j'y vais, j'avance*. C'est un travail de proximité permettant de faire des liens entre les familles et les ressources pour ainsi mobiliser les personnes face à leur situation. Ainsi, l'agente les accompagne dans leurs démarches afin développer leur *empowerment*.

### **Minibus communautaire**

Le minibus communautaire Vanier-Duberger-Les Saules-Lebourgneuf est une initiative issue du comité local en sécurité alimentaire de la TCDLS qui a permis de doter sept

organismes partenaires d'un véhicule de 15 passagers, grâce à la participation financière de la *Caisse Des Rivières de Québec*, afin de faciliter le transport des résidents du quartier vers leurs activités. Ce levier permet d'économiser sur les frais de transport pour ces sept organismes. Il est, entre autres, utilisé par les Maison de jeunes pour des activités et voyages, pour transporter des personnes à faible revenu gratuitement vers une fruiterie pour se procurer des fruits et légumes à coût raisonnable.

### **Chantier accueil et promotion, implication citoyenne et brigade d'hôtes du premier juillet**

Le Chantier accueil et promotion des ressources est une belle implication de citoyens qui œuvrent à faire connaître les ressources d'aide aux citoyens du quartier. Chacun occupe un rôle actif dans le comité qui est composé de jeunes retraités, de jeunes parents, de personnes seules, de personnes à revenus plus modestes, etc. Ce groupe pense, décide, et fait des actions dans les milieux de vie, par le biais de ses membres qui agissent comme agent multiplicateur.

Ils ont créé la « Trousse d'information pour les nouveaux arrivants » et « La boîte à outils des citoyens », qui est diffusée en 4000 exemplaires aux résidents du quartier. Ils visent, par leurs actions, à créer un sentiment d'appartenance au quartier. Ils agissent notamment par la remise de la trousse d'information aux nouveaux résidents qui s'installent, par la brigade d'hôtes à l'occasion du 1er juillet, qui offre aux citoyens qui déménagent, une bouteille d'eau en leur souhaitant la bienvenue dans leur nouveau quartier. Ils sont actuellement à créer une brigade citoyenne d'environ 50 personnes qui fera du repérage de nouveaux arrivants afin de remettre, de main à main, de citoyens à citoyens, la trousse et la boîte ! C'est le début d'un beau réseau d'entraide dans le quartier !

### **Forum sur les barrières d'accès :**

La communauté de Duberger-Les Saules se mobilise cette année autour d'une priorité : « que les organisations réduisent les barrières d'accès à la fréquentation des familles en contexte de vulnérabilité ». Pour répondre à cette demande, un Forum, s'adressant prioritairement aux organismes du quartier, dont les gestionnaires, les intervenants, les bénévoles, les parents, et les citoyens sera organisé afin de rassembler toutes ces personnes et de vivre une journée sur le thème de l'accueil et des préjugés dans le quartier. C'est un moment unique qui va permettre aux citoyens de s'exprimer et d'ainsi, développer une participation citoyenne.

### ***Maintien de la souveraineté alimentaire comme alternative à la sécurité alimentaire***

Un comité sur la sécurité alimentaire a été mis sur pied, depuis plusieurs années, afin de réfléchir à des alternatives à l'aide alimentaire. Plusieurs projets ont vu le jour, notamment, des jardins communautaires, des groupes d'achats, des cuisines collectives



et créatives, et un projet de minibus allant vers les marchés et fruiteries pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.

### **Forums citoyens**

La Table de concertation Duberger-Les Saules, dans sa démarche de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, a tenu une série de forums citoyens entre 2011 et 2013 qui ont servi à établir les priorités du milieu et dont découlent aujourd'hui plusieurs Chantiers d'actions de la Table pour rejoindre les groupes les plus vulnérables du quartier. Ces chantiers assurent la mise en œuvre des solutions et des activités, et ce, pour plusieurs thématiques et populations cibles : chercheurs d'emploi, interventions de proximité pour les citoyens en situation de pauvreté, soutien aux personnes âgées à risque d'isolement, accueil et promotion des services d'aides du quartier, etc...

#### **Pour nous contacter**

Kaven St-Pierre, Coordonnateur  
coordo@concertationdls.com  
418-527-2796